

# GAZETTE DES ASSOCIATIONS DE CLERMONT-FERRAND

Décembre 2021

## “ DANS CE NUMERO

### AVIS AUX ASSOCIATIONS DE CLERMONT-FERRAND !

Voici la neuvième édition de la Gazette destinée aux associations de Clermont-Ferrand, fruit d'un travail partenarial entre la Ligue de l'enseignement 63, la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire Auvergne-Rhône-Alpes, le Crefad Auvergne et la Ville de Clermont-Ferrand.

Au menu cette fois-ci : un retour sur les 3 soirées qui ont réuni des associations de la ville, des idées, des infos...

Si vous avez des avis sur cette Gazette ou des propositions pour de prochaines éditions, vous pouvez nous contacter.

**En attendant, toute l'équipe vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année!**

**Au plaisir de vous retrouver en 2022!**



## ACTUALITES

### SUITE À CES TROIS SOIRÉES ASSOCIATIVES

Nous souhaitons vous informer des perspectives et suites à donner.

Tout d'abord, il fallait rendre lisible et visible toute cette matière grise et tout ce que vous aviez pu faire remonter en matière d'offres et de besoins.

Ce travail de compilation étant fait, l'intégralité de ces travaux est à disposition sur le portail associatif de la Ville.

Tout est retranscrit tel quel dans le document en regroupant par grandes thématiques.

Concernant les offres et ressources proposées, il a parfois été possible d'y adjoindre le contact des associations concernées.

Si vous voulez ajouter un contact pour une offre ou une ressource proposée, merci d'en faire part à la Ville.

Après avoir digéré, rassemblé et analysé toute la partie besoin (formation, matériel, etc.), il en ressort des envies fortes emblématiques avec par exemple un lieu alternatif et partagé, mais également des besoins à court et moyen terme.

Quels besoins et grandes thématiques identifiés ?

**Formations** : Accompagnement administratif et financier (comptabilité, gestion salariale, montage de dossier de subventions, etc.), informatique (logiciel, sites internet, réseaux sociaux, etc.), communication (promotion des associations, affichage, communication grand public, etc.), la grande question du renouvellement des bénévoles et comment les investir dans les responsabilités.



**Besoins** : manque de matériel divers (informatique, bureau, véhicule et autres), problématique des salles municipales (disponibilité, difficulté d'être en adéquation avec les activités, besoin de rénovation et nécessité de création pour certains quartiers, locaux et/ou terrains nécessaires pour des activités atypiques, gestion des équipements, signalétique, etc.), pouvoir bénéficier davantage du matériel de la Ville (véhicule, sono, etc.), plus de communication et d'échanges avec la Ville et entre associations, simplifier les dossiers de subventions et procédures, faciliter les relations et les contacts, améliorer l'interconnaissance entre les associations, valoriser le bénévolat.

Parmi toutes ces nécessités, des formations pourront correspondre et être mises en place au cours du 1er trimestre 2022 et toute l'année. Toutes ces informations sont à retrouver dans les prochaines gazettes, quel teasing !

## ENQUETE SUR LE PAYSAGE ASSOCIATIF FRANCAIS

Le Centre d'économie de la Sorbonne conduit tous les 5 ans une enquête auprès des associations. Elle vise à repérer et mesurer l'impact qu'a pu avoir la crise sanitaire sur les fondements du secteur associatif et à apprécier les perspectives de court et moyen terme du secteur dans ce contexte.

Vous trouverez toutes les informations et le questionnaire ici: <https://associations.clermont-ferrand.fr/enquete-sur-le-paysage-associatif-francais-en-2020-6eme-edition> **Attention date limite: 28 février**

# FINANCEMENT ASSOCIATIF

## LE FOND DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fonds pour le développement de la vie associative est un dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative. Il peut concerner des associations nationales : <https://www.associations.gouv.fr/fdva-formation-lancement-de-la-campagne-2022.html>, mais aussi des associations régionales ou locales,

comme c'est probablement le cas de nombre d'associations de Clermont-Ferrand!

Le FDVA vient soutenir : les actions de formations des bénévoles ("FDVA 1") et/ou le fonctionnement global d'une association et/ou de nouveaux projets ou activités ("FDVA 2 »).

La campagne de dépôt de dossiers va s'ouvrir à la **mi-décembre 2021 et se terminer à la mi-février 2022**.

Des temps d'informations et de soutien aux associations de Clermont-Ferrand et du reste du département seront proposés dès le mois de janvier.

Pour obtenir les informations (dates précises, réunions d'informations, de permanences et d'ateliers de soutien à l'écriture des dossiers, etc.), vous pouvez :

- demander à recevoir les informations de la part de la conseillère d'éducation populaire et jeunesse au SDJES 63 (voir ce lien et ce lien) Anne-Laure Morel : [ce.sdjes63.fdva@ac-clermont.fr](mailto:ce.sdjes63.fdva@ac-clermont.fr) et/ou 04 73 60 98 79
- consulter le site de la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes.



## FONDS D'ENCOURAGEMENT AUX INITIATIVES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DES AMATEURS 2022 (FEIACA)



Cet appel à projets s'adresse aux amateurs qui font le choix de se regrouper pour développer leur pratique de façon plus autonome et aller ainsi au-delà d'un cours, stage ou ateliers. Ils s'engagent ainsi dans une aventure différente, dans un projet collectif au sein duquel leur démarche artistique s'affirme et évolue. Pour cela, les groupes travailleront leur projet artistique avec un artiste ou un professionnel de la culture. Un volet spécifique "jeunesse" a été créé afin de favoriser la constitution de groupes de jeunes amateurs.

Ce fonds peut vous accompagner financièrement pour développer votre projet. Les dossiers sont à renvoyer en ligne **avant le 15 mars 2022**. Vous trouverez l'ensemble des éléments d'information sur le site [culture.gouv.fr](http://culture.gouv.fr) et sur le portail de la démarche dématérialisée : [mesdemarches.culture.gouv.fr](http://mesdemarches.culture.gouv.fr) et [2022 - Réglement Appel à Projet FEIACA](http://2022-Réglement-Appel-à-Projet-FEIACA)

2022 - Réglement Appel à Projet FEIACA

## APPEL À PROJET DILCRAH

La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) en lien avec les Comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (CORAH) dans chaque département, renouvelle pour l'année 2021-2022 l'appel à projets local «Pour la fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+».

Vous trouverez toutes les informations ici : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/dilcrah-lancement-nouvel-appel-a-projets-local-a9010.html>

**Attention date limite: avant le 15 janvier 2022**



## CONTACTS



<https://associations.clermont-ferrand.fr/>



Direction de l'Animation  
et de la Vie Associative

[contact@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:contact@ville-clermont-ferrand.fr)  
04 73 42 63 63



CRESS AURA

[lgardarin@cress-aura.org](mailto:lgardarin@cress-aura.org)  
07 57 47 95 28



Ligue de l'Enseignement 63

[asricou@fal63.org](mailto:asricou@fal63.org)  
04 73 14 79 26



CREFAD Auvergne

[secretariat@crefadauvergne.org](mailto:secretariat@crefadauvergne.org)  
04 73 31 50 45